



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20210412_09

Séance du 12 avril 2021

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 18
- Votants : 18

Date de la convocation :

8 avril 2021

Date d'affichage :

19 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le douze avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Était absent excusé : Étienne MILLET

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Chemin piétonnier entre la colonie et Petit-Villard

L'Association foncière de Mignovillard a donné son accord pour céder à la Commune une partie de la parcelle ZA 52, nécessaire pour que la Commune aménage le chemin piétonnier.

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'acquérir une partie de la parcelle ZA 52 à l'euro symbolique,
- de missionner un géomètre pour le bornage,
- de prendre en charge les frais d'acte et de bornage,
- de donner tout pouvoir à M. le Maire pour signer les pièces nécessaires à l'exécution de la décision.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE